**FICHE DE CANDIDATURE**

**Postes en élections**

**à l’Assemblée générale statutaire du 14 mai 2024**

*Veuillez faire parvenir ce formulaire de mise en candidature dûment rempli à Barah Héon- Morissette,* Secrétaire-Trésorière, à barah.heon-morissette@scccum.ca ***avant le jeudi 9 mai 2024, à 16h****.*

Attention, pour poser votre candidature à plus d’un poste, **déposez une fiche de candidature pour chacun** et, le cas échéant, une attestation d’acceptation de mise en candidature. Les personnes élues par l’assemblée générale sont assujetties à l’article 31, alinéa 3.1, relatif au cumul des postes.

Par la présente, je souhaite poser ma candidature au poste suivant (cocher) :

Vice-présidence à la convention collective

(mandat de 2 ans jusqu’en mai 2026) [ ]

Vice-présidence aux affaires syndicales

(mandat de 2 ans jusqu’en mai 2026) [ ]

Vice-présidence aux relations intersyndicales

(mandat de 2 ans jusqu’en mai 2026) [ ]

Vice-présidence à la vie universitaire

(mandat de 2 ans jusqu’en mai 2026) [ ]

Comité de la convention collective / Agent.e de griefs

(1 poste, mandat de 2 ans jusqu’en mai 2026) [ ]

Représentant.e.s au comité paritaire sur l'enseignement en ligne

(2 postes, mandat d’un an) [ ]

Comité de vérification des finances

(3 postes, mandat de 1 an jusqu’en mai 2025) [ ]

Ombudsman

(1 poste, mandat de 3 ans jusqu’en mai 2027) [ ]

Nom :

Unité d’embauche (faculté, département) :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Signature |  |  | Date |

(le document se poursuit à la page suivante)

**Présentation**

Pour éclairer l’assemblée générale, veuillez vous présenter et présenter votre candidature ci-dessous. Nous vous demandons de vous en tenir à 2 500 caractères, espaces compris.

|  |
| --- |
|  |

**Précision :**

Le présent document, dûment rempli et remis dans les délais, permettra au secrétariat du SCCCUM de présenter votre candidature lors des élections qui se tiendront pendant la séance de l’Assemblée générale du 14 mai 2024. Cependant, avant de procéder au scrutin, la présidence d’élections devra obligatoirement vous demander si vous acceptez d’être mis.e en candidature, et vous devrez lui répondre. Si vous ne pouvez être présent.e à la séance, vous devrez avoir déposé à cet effet, avant le début de la séance, une attestation écrite signée de votre main, ou par courriel. Le présent document ne peut servir d’attestation. Le secrétariat du SCCCUM ne pourra en aucune façon être tenu responsable de votre éventuelle incapacité à lui faire parvenir cette attestation à temps.

Lisez attentivement les documents *Description des postes à pourvoir aux élections de l’Assemblée générale statutaire du 14 mai 2024* et *Processus électoral du SCCCUM,* disponibles sur le site internet du SCCCUM (<https://scccum.ca>), à l’onglet *Élections.*